CURRICULUM VITAE

MARGIE SUDRE

Margie Sudre est née le 17 octobre 1943, à Vinh, dans la province de l'Annam de l'ancienne Indochine. Dès 1945, après plusieurs mois de camp d'internement, sa famille doit quitter la région, qui devient dangereuse, pour Saigon. Hô Chi Minh, à la tête du mouvement Viet-Minh, vient de déclarer l'indépendance de l'Indochine.

En 1951, Margie Sudre quitte le Vietnam, elle a huit ans. Elle s'installe avec sa famille à Marseille, où elle restera jusqu'en 1975. Elle y fait ses études de médecine et choisit la spécialité d'anesthésiste-réanimateur.

En 1975, elle s'installe à Grenoble, puis au début de l'année 1976, elle quitte la France métropolitaine pour La Réunion, afin de suivre son futur mari Camille Sudre. Elle s'y installe comme médecin-anesthésiste à la clinique Jeanne d'Arc. Avec son mari, elle fonde à La Réunion une radio appelée Free Dom dans les années 1980, qui acquiert une très grande popularité dans l'île.

En 1993, elle est élue Présidente du Conseil Régional de La Réunion succédant à Camille Sudre invalidé, et en 1995, elle est appelée au gouvernement par Alain Juppé qui lui propose le poste de Secrétaire d'Etat chargé de la Francophonie. Elle occupe cette fonction jusqu'en juin 1997, date de la dissolution de l'Assemblée Nationale et du changement de majorité.

En mars 1998, Margie Sudre est élue Conseillère Régionale de La Réunion et préside le groupe "Réunion-France-Europe". Elle occupe les fonctions de Présidente du Comité du Tourisme de La Réunion. Elle reprend ses activités médicales comme remplaçante de ses anciens collègues jusqu'en 1999.

Mandats au Parlement européen (1999-2004 et 2004-2009) et à La Réunion

En juin 1999, elle est élue au Parlement Européen, troisième sur la liste Sarkozy-Madelin (RPR-DL). Elle est membre titulaire de la Commission de la politique régionale, des transports et du tourisme, membre suppléant de la commission des droits de la femme et de l'égalité des chances, puis de la commission de la pêche. Elle est également membre de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Enfin, elle est élue secrétaire générale de l'Intergroupe "Francophonie et diversité culturelle" du Parlement européen jusqu'au terme de son premier mandat

En 2000, elle est élue Présidente de la Délégation française du groupe PPE-DE, qui réunit les 21 députés européens du RPR, de DL et de l'UDF. A ce titre, elle devient membre du Bureau politique et de la commission exécutive du RPR, puis de l'UMP.

Au cours de la législature 1999-2004, Margie Sudre est notamment rapporteur pour le Parlement européen sur "les mesures destinées à mettre en œuvre l'article 299§2 du traité concernant les régions ultrapériphériques de l'Union européenne", sur "la prorogation du régime de l'octroi de mer dans les départements français d'outre-mer" et sur "l'adaptation de la politique commune de la pêche aux régions ultrapériphériques".

En mars 2004, elle est réélue Conseillère régionale de La Réunion sur la liste UMP, et devient membre du groupe "l'Union fait La Réunion".

En juin 2004, Margie Sudre est réélue au Parlement européen, tête de liste UMP dans la circonscription de l'outre-mer. Elle est également réélue Présidente de la délégation française du groupe PPE-DE.

En janvier 2009, elle renonce à se présenter pour un 3ème mandat d'eurodéputé.